ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL ParisEstMarne&Bois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Séance du 11 juillet 2016

16-149

OBJET : Présentation du rapport annuel d'activité du délégataire du marché alimentaire du Centre du Perreux-sur-Marne pour l'année 2015

Le Conseil de Territoire de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Champigny-sur-Marne, le 11 juillet 2016 à 18h00, sous la présidence de Jacques JP MARTIN, Président.

PRESENTS:

- COCQ François - ADENOT Dominique - COUSIN Thierry - ADOMO Caroline - CROCHETON Florence - AMAR Sophie - AVOGNON ZONON Clémence - DALLEAU Isabelle - DELECROIX Pierre-Michel - BARNOYER Thierry - DROUVILLE Sylvain - BEGAT Jean-Philippe - DUVAUDIER Michel - BENISTI Jacques Alain - FACCHINI Monique - BERRIOS Sylvain - FENASSE Delphine - CADEDDU Jean-Luc - GAUTRAIS Jean-Philippe - CAILLEREZ Adrien - GAUVIN Brigitte - CANALES Chantal - GICQUEL Hervé - CAPITANIO Olivier - GUIGNARD Jean-Jacques - CAPORAL Chrysis - HERBERT Delphine - CARTIGNY Pierre - CHABOT Sabine - JEANNE Laurent - KARACA Sengul - CHAMBRE MARTIN Brigitte - KENNEDY Marie - CHARBONNEL Michèle - LACHELACHE Nassim - CHARDIN Sylvie - CHAULIEU Stéphane - LAFON Laurent - LAMBERT Gérard - CHETARD Catherine - LE BIDEAU Dominique - CLODONG Nicolas

LIBERT-ALBANEL Charlotte

LOUVIGNE Robin
MARTIN Jacques J.P.
MARTINEAU Pascal
OUDINET Michel
PANNETIER Gilles
PARRAIN Mary France
PASTERNAK Jean-Jacques

- PAVIE Alain - PETTENI Henri - PINEL Vincent - PIO Régis

- PRIMEVERT Catherine

- RISPAL Yoann - ROYER Christel - SEMO Igor

SPILBAUER Jean-Pierre
TOLLARD Virginie
TRIMBACH Pascale
VISCARDI Jacqueline

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES:

Monsieur BEAUDOUIN Patrick a donné pouvoir à Madame CROCHETON Florence, Monsieur BENSOUSSAN Éric a donné pouvoir à Monsieur PANNETIER Gilles, Monsieur CAMBON Christian a donné pouvoir à Monsieur SEMO Igor, Monsieur CARREZ Gilles a donné pouvoir à Madame ROYER Christel, Madame CERCLEY Nicole a donné pouvoir à Madame VISCARDI Jacqueline, Monsieur CIPRIANO Philippe a donné pouvoir à Madame CARPENTIER Agnès, Monsieur DEGRASSAT Alain a donné pouvoir à Monsieur MARTIN Jacques JP, Madame DRAI Carole a donné pouvoir à Monsieur BERRIOS Sylvain, Monsieur FAUTRE Christian a donné pouvoir à Monsieur LAMBERT Gérard, Monsieur GAILHAC Benoît a donné pouvoir à Monsieur GICQUEL Hervé Monsieur GAILLARD René a donné pouvoir à Monsieur PETTENI Henri, Monsieur GRESSIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Madame TOLLARD Virginie, Monsieur HERBILLON Michel a donné pouvoir à Monsieur CAPITANIO Olivier, Madame HOUDOT Florence a donné pouvoir à Monsieur CARTIGNY Pierre, Monsieur LE GUILLOU Patrick a donné pouvoir à Monsieur ADENOT Dominique, Madame RASETTI Christine a donné pouvoir à Madame PARRAIN Mary France, Madame TRICOCHE Annie a donné pouvoir à Madame PRIMEVERT Catherine, Madame ZELIOLI Valérie a donné pouvoir à Madame KENNEDY Marie, Madame RYNINE Christine a donné pouvoir à Madame CANALES Chantal,

Monsieur ROESH Germain a donné pouvoir à Madame CHABOT Sabine,
Monsieur LEBEAU Pierre a donné pouvoir à Madame LE BIDEAU Dominique Accusé de réception en préfecture
Madame MAFFRE-SABATIER Anne-Marie a donné pouvoir à Madame ADO
Monsieur MEDINA Marc a donné pouvoir à Madame TRIMBACH Pascale

Monsieur MEDINA Marc a donné pouvoir à Madame TRIMBACH Pascale, Date de réception préfecture : Madame CARPENTIER Agnès a donné pouvoir à Monsieur CAILLEREZ Adrien.

ABSENTS NON REPRESENTES:

Monsieur DOSNE Olivier Madame TRICOT-DEVERT Sylvie Monsieur VOGUET Jean-François

Soit 86 conseillers présents ou représentés,

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SEMO Igor

«Le Président du Conseil de territoire certifie que la convocation du Conseil de territoire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du siège du Conseil de territoire ParisEstMarne&Bois, conformément aux articles L.5211-11 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales »

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARISESTMARNE&BOIS

SEANCE DU 11 JUILLET 2016

OBJET: Présentation du rapport annuel d'activité du délégataire du marché alimentaire du Centre du Perreux-sur-Marne pour l'année 2015

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret n°2015-1663 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial T10 dont le siège est à Champigny-sur-Marne,

CONSIDERANT qu'en vertu de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire produit chaque année, avant le 1^{et} juin, à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service,

CONSIDERANT que la gestion du marché alimentaire du Centre au Perreux sur Marne a été confiée par délégation de service public à la Société « Loiseau Marchés SAS », à compter du 1^{et} janvier 2014 pour une durée de 10 ans,

CONSIDERANT que la Société « Loiseau Marchés SAS » a produit le rapport visé par l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT le rapport annuel d'activité pour l'année 2015 établi par la société « Loiseau Marchés SAS »,

DELIBERE,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

PREND ACTE du rapport (exercice 2015) présenté par la Société « Loiseau Marchés SAS » en charge de la gestion et de l'exploitation du marché alimentaire du Centre au Perreux-sur-Marne.

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement Paris Est Marne & Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,

acques JP MARTIN